



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau

Affaire suivie par Diane NARDIN
diane.nardin@moselle.gouv.fr
03 87 34 33 22

Metz, le 17 Octobre 2016

**Monsieur le Maire
de FAMECK
Mairie
7, rue de Nancy**

57 290 FAMECK

Objet : Dossier de déclaration concernant la pose d'un nouveau collecteur et la réalisation d'un bassin d'orage et d'un deversoir d'orage sur les communes de FAMECK et HAYANGE.

P.J : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Pose d'un nouveau collecteur et réalisation d'un bassin d'orage et d'un deversoir d'orage sur les communes de FAMECK et HAYANGE**

Ce dossier a été déposé par : SEAFF

Je vous transmets sous ce pli :

· un exemplaire du dossier de déclaration ;
· un exemplaire du **récepissé de déclaration n°57-2016-00405** en date du 17 octobre 2016, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER

